

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-225

Marchés publics

Travaux de déconstruction et de construction d'un
Bâtiment d'Enseignement Supérieur en vue du
regroupement des formations sur le Campus
Mendes France à Roanne

Phase 2 : travaux de construction

Lot n° 11 « Plâtrerie peinture »
et

Lot n° 16 « Chauffage VMC Plomberie »

Avenants n°2 avec les sociétés
CHRIS DECOR (Lot 11)

et

ETS CL DESBENOIT (Lot 16)

Certifié exécutoire le	
Reçu en préfecture le	
Publié au RAA le	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les dispositions des articles R.2194-8 et R.2194-9 du code de la commande publique, portant sur les modifications de faible montant des marchés publics ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022, portant statuts de Roannais Agglomération, plus particulièrement la compétence facultative « Enseignement supérieur, recherche, formation » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020, accordant au Président une délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les avenants aux marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, quels que soient le montant, l'objet, la nature et le mode de passation du marché initial ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant les marchés de travaux de déconstruction et de construction d'un bâtiment d'Enseignement supérieur en vue du regroupement des formations sur le Campus Mendès-France à Roanne attribués par délibération du Bureau communautaire en date du 17 septembre 2020, plus particulièrement le lot 11 « Plâtrerie peinture » avec la société CHRIS DECOR pour un montant forfaitaire de 254 979,09 € HT et le lot 16 « Chauffage VMC Plomberie » avec la société ETS CL DESBENOIT pour un montant forfaitaire de 355 374,33 € HT ;

Considérant qu'en cours d'exécution du marché, il a été décidé pour le lot 11 de fournir et de poser des poteaux supplémentaires et des cloisonnettes ;

Considérant que ces modifications entraînent une augmentation de 1 394,00 € HT sur le montant forfaitaire du lot 11 ;

Considérant qu'en cours d'exécution du marché, il a été décidé pour le lot 16 de modifier la ventilation du foyer élèves et de supprimer le conduit de sortie ;

Considérant que ces modifications entraînent une diminution de 10 840,24 € HT sur le montant forfaitaire du lot 16 ;

Considérant que ces modifications doivent être intégrées aux marchés par voie d'avenant ;

DECIDE

- d'approuver les avenants n°2 aux lots n° 11 « Plâtrerie peinture » et n° 16 « Chauffage VMC Plomberie » de l'opération de construction d'un bâtiment d'Enseignement supérieur en vue du regroupement des formations sur le Campus Mendès-France à Roanne » avec les sociétés CHRIS DECOR (lot 11) et ETS CL DESBENOIT (lot 16) ;
- de préciser que ces avenants entraînent :
 - une plus-value de 1 394,00 € HT (+0,5%) sur le montant du lot 11, soit un montant total de 242 628,09 € HT ;
 - une moins-value de 10 840,24 € HT (-3,1%) sur le montant du lot 16, soit un montant total de 345 196,40€ HT.

Par délégation du Conseil communautaire,
pour le Président et par subdélégation,

Jacques TRONCY

Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

